

Controverse : LE SITE D'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS NUCLÉAIRES DE BURE

01

La controverse

Un projet de stockage des déchets nucléaires qui fait débat : indispensable selon les autorités, critiqué par de nombreux militants. Les locaux fuient les lieux, par crainte de risques radioactifs mais aussi en raison de la lutte continue entre militants et forces de l'ordre qui mène à des manifestations parfois violentes et des dégradations récurrentes.



Aurélien Glabas, 06.04.2012, licence CC BY-NC-ND 2.0

POUR

- Promesse de développement économique (commerces, etc.)
- 30 millions € de subventions publiques depuis 1999
- Technologies sûres
- Exemples concluants à l'étranger

CONTRE

- Risques de contamination, notamment des nappes phréatiques
- Dégradation de l'environnement (10 ans de travaux)
- Viabilité économique douteuse

Les arguments

02

Nos sources :

GREENPEACE FRANCE. *Déchets nucléaires : pourquoi le projet Cigéo à Bure doit être stoppé* [en ligne]. Disponible sur « <https://www.greenpeace.fr/> » (consulté le 22.01.2024).

D'ALLENS, Gaspard, FUORI, Andrea, JARRIGE, François, 2018. Politiser les infrastructures nucléaires : les résistances au projet Cigéo à Bure. Entretien avec Gaspard D'Allens et Andrea Fuori, auteurs militants de *Bure, la bataille du nucléaire. Tracés. Revue de Sciences humaines* [en ligne]. Novembre 2018, n° 35, p.229-249. Disponible sur « <https://journals.openedition.org/traces/8527/> » (consulté le 22.01.2024).

COURRIER INTERNATIONAL. À Bure, plongée à 500 mètres sous terre, dans les entrailles du futur cimetière nucléaire français [en ligne]. Disponible sur « <https://www.courrierinternational.com/> » (consulté le 22.01.2024).

FEDERL, Fabian, 2019. Les habitants de Bure n'en peuvent plus. *Courrier international*, 2019, n°1514, p.20-21.

03

Les acteurs

Greenpeace agit aux côtés des militants pour tenter de faire annuler le projet. En face, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), qui porte le projet, subit régulièrement des actions violentes. Les forces de l'ordre sont amenées à intervenir dans un climat général très instable.

La Slovaquie, qui mène un projet similaire, est scrutée par les deux parties.

04

La chronologie

1972 : interdiction de l'immersion de déchets radioactifs en mer

1994 : la commune de Bure reçoit +1 milliards € pour le projet

2006 : la loi confirme le projet

1979 : création de l'Andra

1999 : début de la construction du site

2015 : manifestation des "100000 pas"

2030 : début d'activité du site prévue

Baudouin Deboës
Armand De Cacqueray
Paul Despaigne
Grégoire Colmet Daage
Clément Mazzocchi



École des Ponts
ParisTech